

appelle le *Tche t'ou* (*Tableaux du tissage*)¹. Au bas de chaque scène, il y a une notice écrite par l'impératrice 憲聖慈烈 Hien-cheng-ts'eu-lie. Cette impératrice avait pour nom de famille 吳 Wou et était l'épouse de Kao-tsong; leurs écritures étaient absolument semblables². Serait-ce qu'après que [Leou] Cheou eut présenté au trône ses tableaux, on aurait ordonné aux [fonctionnaires] *tai-tchao* du Han-lin de les copier, et que l'impératrice de Kao [-tsong] aurait écrit des notices [sur ces copies]³? »

Il est évident que l'œuvre à laquelle Song Lien consacre cette notice n'est pas une édition du *Keng tche t'ou*, mais une peinture manuscrite. Tout le montre, la nature même de la notice aussi bien que l'expression formelle de « rouleau⁴ »; l'édition de Wang Kang, la seule à laquelle Song Lien ait pu avoir accès, est une édition xylographique en feuillets, et ne comporte sûrement pas de notices dues à l'impératrice femme de Kao-tsong. Ces notices sont des autographes de l'impératrice des Song, et par suite la peinture que vit Song Lien au quatorzième siècle avait dû faire partie de la collection du palais deux cents ans plus tôt. Mais alors serait-ce l'original même de Leou Cheou? Song Lien ne semble pas le dire dans les citations de sa notice que reproduisent le *P'ei wen yun fou*, Wan Tso-lin et Hou King, mais ces citations sont tronquées, et un ouvrage de 1660, le 庚子銷夏紀 *Keng tseu siao hia ki* de 孫承澤 Souen Tch'eng-tsö, nous transmet une rédaction plus complète⁵.

1. Autrement dit, Song Lien n'avait sous les yeux que le second des deux rouleaux dont se composait l'œuvre primitive de Leou Cheou.

2. Cette impératrice était née à K'ai-fong-fou, alors capitale des Song, en 1115; au plus tard au début de 1127 (et non 1128 comme le dit le *Song che*), elle entra comme concubine chez le futur empereur Kao-tsong, qui monta sur le trône en cette même année; elle-même ne fut élevée au rang d'impératrice qu'en 1143. Quand Kao-tsong abdiqua en 1162, elle le suivit naturellement dans sa retraite, mais eut encore à intervenir dans les questions de gouvernement, et garda de l'influence jusqu'à sa mort, en 1197. L'histoire a conservé le souvenir de ses talents de peintre et de calligraphe. Cf. *Song che*, chap. 243, fol. 8 r° et v°; *P'ei wen tchai chou houa p'ou*, chap. 20, fol. 4 v°; et quelques textes cités dans le 南宋宮閨雜詠 *Nan song kong kouei tsa yong*, fol. 2 r° et v° (édition du *Wou lin tchang kou ts'ong pien*, 25° tsi).

3. Le texte de Song Lien est reproduit par M. Franke (p. 69), mais notre confrère ne l'arrête pas au même endroit que moi. Si on gardait quelque doute sur l'attribution de telle ou telle phrase

à Song Lien ou à Wan Tso-lin, on n'aurait qu'à se reporter au *P'ei wen yun fou* (s. v. *keng tche t'ou*) ou au *Si ts'ing tcha ki* de Hou King (chap. 2, fol. 11 r°; à propos d'un autographe de Tchao Mong-fou, Hou King rappelle le *pa* du *Tche t'ou* par Song Lien). Wan Tso-lin est naturellement hors de question dans ces citations; or, le *P'ei wen yun fou* et Hou King, qui empruntent directement leur texte à la collection littéraire de Song Lien, le citent de la même manière que moi.

4. Le mot 卷 *kiuan* peut signifier « chapitre » de livre, en tant que ces chapitres formaient jadis chacun un rouleau; mais, quand il s'agit de peintures comme ici, le sens primitif s'est maintenu, et on n'emploiera jamais *kiuan* pour un album de peintures en feuillets pliés.

5. Sur cet ouvrage, cf. CHAVANNES, dans *T'oung Pao*, II, x, 83. M. Chavannes appelle l'auteur 孫退谷 Souen T'ouei-kou; en réalité, c'est là son *hao* et non son *ming*. Souen Tch'eng-tsö, dont la famille était originaire du Chan-tong, passa le doctorat en 1631. Après avoir pris du service auprès du rebelle Li Tseu-tch'eng, il se rallia à la dynastie mandchoue et devint vice-président du ministère de l'Intérieur.